République Tunisienne Présidence du Gouvernement

UGPO/Aleca

Négociations entre la Tunisie et l'UE sur l'ALECA



Atelier sur:

Le Rapprochement Règlementaire dans le cadre du projet de l'ALECA

Vendredi 8 février 2019

Tunis, Hôtel Acropole Lac II

Projet de programme

8.30 – 9h.00	Accueil et enregistrement des participants
09.00 – 9.15	Mots introductifs : Mme Fatma Oueslati ; directeur général de l'UGPO/ALECA
09.15-9h35	Introduction au rapprochement règlementaire : Mr Douma , expert International en matière de rapprochement règlementaire
9h35-10h :	Eclairage historique et contextuel du rapprochement règlementaire : Mr Bassem Karray professeur universitaire, spécialiste en droit européen et relations euromed

10h30-10h45 : Pause-café

Débat

10h-10h30:

10h45-11h15 : Expériences comparées :

Mr Douma : Expériences de la Géorgie, de l'Ukraine..

11h15-11h45 : Les analyses d'écart comme instruments d'analyse et de planification

Législative pour un rapprochement règlementaire :

Présentation de l'avancement des études d'analyse d'écart engagées dans

le cadre du processus de préparation aux négociations ALECA :

Chefs des groupes thématiques

11h45-12h30 : Débat

12h30: Fin des travaux

13h : Déjeuner